
Mairie – réunion du conseil municipal du 16 juin 2016

Ordre du jour :

- Décision modificative de reversement des fonds de soutien au développement des activités périscolaires 2015-2016,
- Rapport d'observations définitives du S.I.E.G.E.,
- Agenda d'accessibilité programmé,
- Avis sur le périmètre de la nouvelle communauté d'agglomération,
- Compte rendu des réunions du SIVOS et du Conseil de Classe,
- Mise en place de panneaux STOP rue du Closet à La Folie,
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h00, fin de séance à 21h30.

Sont présents à la séance : Max CONFAIS – Jérôme LEGRAND – Sébastien COUVREUX – Jacky LEGRAND – Stéphane DUMAS – Karine OLLIVIER – Hervé GLORENNEC – Thomas CONFAIS – François GONDINET

Secrétaire de séance : François GONDINET

Absents excusés : M. Christophe VINCENT donne sous pouvoir à M. COUVREUX.

Absents : Philippe DE BROUCKER.

Décision modificative de reversement des fonds de soutien au développement des activités périscolaires 2015-2016 :

Les « **fonds de soutien au développement des activités périscolaires** » reçus de l'état pour un montant de 2340 € sont reversés à la CCPN qui est en charge de la rémunération du personnel.

Le Conseil approuve à l'unanimité le reversement.

Rapport d'observations définitives du S.I.E.G.E. :

La Cours de Comptes a approuvé le compte d'exploitation 2015 du S.I.E.G.E. (*Syndicat Intercommunal d'Électricité et Gaz de l'Eure*). Le Conseil approuve à l'unanimité la gestion du S.I.E.G.E..

Agenda d'accessibilité programmé :

La mairie décide d'actualiser l'étude menée en 2010 par l'APAV sur l'accessibilité des bâtiments communaux (la mairie – l'école – le cimetière – l'église) pour être en conformité avec la législation.

Le programme de mise en conformité sera coordonné avec les agents de la DDTM.

Avis sur le périmètre de la nouvelle communauté d'agglomération :

L'adhésion à la nouvelle communauté de commune – l'EPN (*Évreux Porte de Normandie*) est adoptée à l'unanimité du Conseil.

Les nouvelles communautés de commune sont l'aboutissement de l'application de la loi N.O.T.Re de réaménagement des territoires et des communes.

Un « **Plan Local d'Urbanisation Intercommunal** » – PLUI, avait été défini et voté par le GEA (*Grand Évreux*).

Ce PLUI est maintenant transféré sous la compétence de l'EPN (*Évreux Porte de Normandie*).

L'EPN demande à chaque commune de s'y associer. Le Conseil approuve à l'unanimité de s'y associer.

Compte rendu des réunions du SIVOS et du Conseil de Classe :

Une subvention de 30,73 % du financement de l'école est adoptée par la DETR.

Les autres subventions sont en cours d'instruction.

L'appel d'offre de la construction est lancé auprès des entrepreneurs.

En décision du **dernier Conseil de Classe**, une 6ième classe de CP sera ouverte à La Baronnie pour l'année 2016-2017. la répartition des élèves sera définie de la façon suivante :

- maternelle et C.P. : à La Baronnie,
- C.E.1 et une partie des C.E.2 : à St Germain,
- l'autre partie de C.E.2, CM.1 et C.M.2 : à Fresney,

Mise en place de panneaux STOP rue du Closet à La Folie :

Des panneaux STOP seront posés sur la rue du Closet au croisement du lotissement du Tisserand, ceci afin de réduire la vitesse des véhicules au travers du hameau.

Des miroirs sont à l'étude dans les virages et croisements rue du Closet pour assurer la sécurité routière.

Questions diverses :

Messieurs COUVREUX et DUMAS se proposent de repeindre l'abris bus de La Folie.

Le lavoir sur la mare de St Germain sera restauré coté mare, cet été par le groupe Ados de la CCPN.